

L'armorial et le Livre d'or des familles du Jura (ancien Evêche de Bâle)

Autor(en): **Rais, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **52 (1948)**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549732>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Armorial et le Livre d'Or des familles du Jura

(Ancien Evêché de Bâle)

INTRODUCTION

C'est à l'assemblée générale de l'Emulation qui s'est tenue à Saint-Imier le 21 septembre 1916 que M. W.-R. Staehelin, rédacteur des «Archives Héraldiques Suisses» avait lancé l'idée d'un **Armorial du Jura**. Présidée par le Dr Germain Viatte, médecin à Porrentruy, la première commission était composée du Dr W.-R. Staehelin déjà cité et de l'abbé Arthur Daucourt, curé retraité, conservateur du Musée jurassien à Delémont.

Si nous voulons nous rendre compte de l'activité de ce comité, parcourons rapidement les différents rapports de la société jurassienne d'Emulation de 1919 à 1943.

1919

«Il (le comité central) a poursuivi l'étude de la publication prochaine d'un **Armorial du Jura...**» (Actes 1919, Porrentruy 1920, p. 16).

1920

«Parmi les œuvres qui sont sur le chantier depuis quelques années et dont la guerre a empêché la réalisation, il faut citer... l'**Armorial du Jura...**» (Actes 1920, Moutier 1921, p. 8).

1921

«M. le président rappelle les œuvres que nous avons sur le chantier depuis quelques années et qu'il ne nous est pas possible de mener à chef; c'est... l'**Armorial du Jura...**» (Actes 1921, Courtelary 1922, p. 13).

«...Mais à cause de la situation économique générale et la crise aigüe que traversent nos régions industrielles, il n'a pas été possible de réaliser nos vastes projets, de sorte que ni l'**Album des Monuments**

historiques jurassiens, ni l'Armorial du Jura n'ont encore reçu un commencement d'exécution.» (Actes 1921, Courtelary 1922, p. 4).

1922

«Il en est de même pour la commission de l'Armorial qui sera aussi remise sur pied pour continuer cette œuvre...» (Actes 1922, Delémont 1923, p. 6).

1925

«...Mais qu'il me soit permis de reprendre devant vous la question de l'Armorial du Jura, que vient de remettre sur le tapis M. W.-R. Sthähelin, à Bâle. Cette œuvre devra être reprise après la publication de l'Album et comme elle demande une longue préparation, il n'est pas trop tôt, semble-t-il, de se remettre au travail, afin de rassembler tous les matériaux pour qu'ils soient prêts à l'impression lorsque le moment sera venu de la commencer. Il importe que les Comités de sections prennent leur tâche à cœur et qu'ils envoient au Comité central tous les documents qu'ils auront recueillis et qui sont encore nécessaires pour que l'ouvrage soit complet.» (Actes 1925, Porrentruy 1926, p. 25).

1926

«Le Livre d'or des Familles jurassiennes, l'Armorial du Jura ...sont autant de questions qui restent à l'ordre du jour de notre activité future.» (Actes 1926, Bienne 1927, p. 8).

«Nous avons jeté les bases solides pour l'édition prochaine de l'Album des Monuments historiques du Jura et de l'Armorial de l'ancien Evêché de Bâle.» (Actes 1926, Bienne 1927, p. 17).

1927

«L'activité du Comité central et des différentes Commissions se concentre aussi tout spécialement sur l'Armorial du Jura, le Livre d'or des familles jurassiennes...» (Actes 1927, Tramelan 1928, p. 7).

«Armorial du Jura bernois. Cette autre publication que nous préparons et qui est attendue avec impatience — le Jura est à peu près la seule contrée de la Suisse qui n'ait pas encore son Armorial, et pourtant notre patrie est riche en souvenirs héraldiques — cet ouvrage a subi un temps d'arrêt. Nous avons, en effet, à déplorer la perte de deux des membres de la Commission chargée de son élaboration: M. le chanoine Daucourt et M. le Dr Viatte dont les précieuses connaissances nous auraient été utiles...» (Actes 1927, Tramelan 1928, p. 24).

1928

«L'Armorial du Jura est en préparation...» (Actes 1928, Saint-Imier 1929, p. 13).

«**Armorial du Jura et Livre des familles jurassiennes.** Par la force des choses, ces deux publications n'ont pas fait grande avance durant cette année... Mais, nous prenons l'engagement de convoquer sans tarder la Commission de cette nouvelle publication. (Actes 1928, Saint-Imier 1929, p. 25).

1929

«Le Comité central, les différentes commissions et les comités des sections n'ont qu'à continuer à travailler à la réalisation des différentes œuvres qui sont en chantier actuellement au sein de la société. (Livre d'or des familles, **Armorial**, ...)». (Actes 1929, Porrentruy 1930, p. 13).

«**Armorial du Jura bernois.** — Depuis l'an dernier, la Commission de cette nouvelle œuvre de l'Émulation a tenu deux importantes séances, dans lesquelles ont été posées les bases du travail. Quelques données à ce sujet intéresseront sûrement les membres de notre société: l'**Armorial** paraîtra en livraisons. Toutes les armoiries seront lithographiées en couleurs et seront accompagnées d'un texte explicatif. Les fascicules pourront être reliés. La division de l'ouvrage a été fixée comme suit: I. Princes-Evêques. II. Familles nobles et vassales de l'ancien Evêché de Bâle. III. Abbayes. Prévôtés. Couvents. IV. Familles bourgeoises. V. Communes...

La commission de l'**Armorial** a désigné une sous-commission qui sera spécialement chargée de la publication des fascicules...» (Actes 1929, Porrentruy 1930, p. 29 et 30).

1930

«Le programme d'activité de l'Émulation jurassienne pour 1930-1931 est tracé d'une façon très précise; il s'agit avant tout de mener à chef les œuvres qui sont en chantier actuellement au sein de la Société. (Livre d'or des familles, **Armorial**, Préhistoire... etc.). (Actes 1930, Tavannes 1931, p. 11).

1933

«Parmi les différentes questions qui restent au programme d'activité de notre association, il y a lieu de relever plus spécialement: l'Enquête sur le Folklore jurassien, l'**Armorial du Jura**, le Livre d'or des familles jurassiennes». (Actes 1933, Courtelary 1934, p. 15).

1934

«**Armorial du Jura.** L'idée n'en est pas abandonnée. Mais pour des raisons faciles à comprendre, le comité n'envisage pas la possibilité de publier à bref délai un fascicule de l'**Armorial**, soit une partie du Livre d'or.» (Actes 1934, Moutier 1935, p. 25).

1937

«L'Armorial du Jura revient en scène après une éclipse de huit ans ! M. Amweg présente à ce sujet un rapport très complet ; il constate que dans ce domaine, le Jura bernois marque un certain retard, aussi faut-il remercier le Comité central d'avoir repris le problème (laissé en suspens à cause de la crise).» (Actes 1937, Bienne 1938, p. 9).

1938

«L'Armorial du Jura. — M. Amweg, président de la Commission rapporte de façon très complète... Parmi les décisions d'ordre général touchant la publication de l'Armorial, nous relevons :

- a) l'ouvrage sera intitulé: Armorial du Jura bernois (Evêché de Bâle);
- b) les communes du district de Bienne, celles du Bas-Erguël et du Birseck feront également partie du domaine de l'Armorial;
- c) à part une préface et une introduction historique, l'ouvrage contiendra les armoiries classées dans l'ordre suivant:
Armoiries des Princes-Evêques et de leurs suffragants,
» des bailliages, des seigneuries, des prévôtés,
» des familles nobles et vassales de l'Ancien Evêché de Bâle,
» des abbayes, des chapitres, des couvents, etc.,
» des communes,
» des familles bourgeoises jusqu'en 1815.
- d) Les armoiries authentiques seules figureront dans l'Armorial...
- e) On envisage la publication de deux éditions: une édition ordinaire sur beau et bon papier et une édition de luxe. L'ouvrage sera publié par fascicules et en volumes, au choix des souscripteurs.
- f) Les armoiries seront coloriées et, dans la plupart des cas, elles seront accompagnées d'une description héraldique, voire d'un résumé historique...»

(Actes 1938, Tramelan 1939, p 8 et 9).

1939

«D'autre part, les événements internationaux ne doivent pas nous empêcher de continuer le travail préparatoire à la publication de notre Armorial du Jura.» (Actes 1939, procès-verbal 1940, Saint-Imier 1941, p. 8).

«L'Armorial du Jura continue à être l'enfant de douleur de M. Amweg. Mais notre cher ami ne jette pas le manche après la co-

gnée. La composition de sa commission a subi quelques retouches forcées, nécessitées par la mort ou des démissions. Sa tâche cependant a été précisée, le travail de fond continue, quoique la réalisation de cette œuvre — les circonstances ne s'y prêtant guère, — soit différée pour le moment.» (Actes 1939, rapport d'activité 1938-1940, Saint-Imier 1941, p. 20).

1940 - 1941

«L'Armorial du Jura. — Il ne s'agit pas de mettre cette publication en chantier maintenant, mais bien de continuer les travaux préparatoires qui nous permettront de doter un jour le Jura d'un armorial complet et basé de façon certaine sur les règles de l'héraldique.» (Actes 1940-1941, Porrentruy 1942, p. 6)

1942

«M. Amweg présente un rapport très complet sur la question de l'Armorial du Jura, travail de longue haleine dont la publication doit être différée à des temps meilleurs. En revanche, la délégation générale vient de décider que la commission de l'Armorial doit être reconstituée en vue de continuer les travaux de recherches et de recueillir le maximum de documentation.» (Actes 1942, Moutier 1943, p. 11).

«En ce qui concerne l'Armorial du Jura, que les faits récents nous incitent à remettre au premier plan de nos préoccupations, le comité central a décidé de continuer les travaux de recherches et de recueillir le maximum possible de documentation. La commission de l'Armorial sera reconstituée et réunie en vue non seulement de reprendre contact, mais pour jeter les bases définitives de l'enquête à mener et du travail à accomplir. Le comité central étudiera le problème des fonds nécessaires à trouver et décidera, en temps opportun — sur rapport de la commission — quand la publication sera entreprise. A cet effet, M. Amweg vous présentera un rapport.» (Actes 1942, Moutier 1943, p. 20).

1943

«Dans ce domaine aussi, l'organe central voudrait pouvoir combler une lacune et, à l'instar d'autres régions de la Suisse — Suisse romande en particulier — publier un recueil de nos armoiries jurassiennes. Certes, le moment n'est pas favorable et nous ne nous faisons aucune illusion quant au succès de pareille publication à l'heure actuelle où tous les regards sont tournés vers les questions économiques.

«Nous ne songeons pas à publier un «Armorial jurassien pendant la période troublée que nous traversons, mais nous estimons qu'il

est urgent de continuer les travaux de recherches et de recueillir le maximum possible de documentation. C'est dans cet esprit que nous venons de reconstituer la commission que préside avec dévouement M. Amweg. Réunie il y a huit jours, la Commission de l'Armorial a jeté les bases d'un programme de travail. Tant mieux. Nous voudrions pouvoir en dire autant de la Commission du Livre d'or des familles jurassiennes. Il est vrai que les recherches effectuées dans le domaine de l'héraldique fournissent du même coup des renseignements fort intéressants touchant la généalogie des familles, si bien que le comité central demandera instamment à la Commission d'activer ses travaux.» (Actes 1943, La Chaux-de-Fonds 1944, p. 15).

La composition d'une telle œuvre allait, nous venons de le voir, au devant de nombreuses difficultés pour la simple raison qu'on était obligé d'avoir recours à une foule de collaborateurs bénévoles. Et arriva ce qui nécessairement devait arriver! La commission s'endormit à plus d'une reprise.

Elle fut néanmoins réveillée par les soins du regretté Gustave Amweg, une première fois le 8 décembre 1928, une deuxième le 24 septembre 1937, puis une troisième le 2 octobre 1943.

Comme nous venons de le constater, l'Emulation jurassienne avait attaché le grelot il y a aujourd'hui 35 ans. Dans des séances de bavardage, on ne discutait que du plan du volume, du choix de l'éditeur, du lancement du premier fascicule alors que ce monument n'était pas sur le métier et que les recherches n'étaient même point faites de façon méthodique.

Remaniée le 23 février 1946, une nouvelle commission de l'Armorial est au travail depuis le 13 mai 1944. Les anciennes commissions étaient trop nombreuses. La nouvelle ne contient plus que quatre personnes qui œuvrent.

LE DOMAINE DE L'ARMORIAL

En plus du Jura actuel, il est entendu que le district de Bienne, les communes du Bas-Erguel appartenant aujourd'hui au district de Buren (Perles, Longeau, Montmesnil ou Meinisberg et Reiben) et le Birseck font partie du domaine de l'Armorial.

LES RECHERCHES

De l'ancienne commission, la nouvelle créée le 13 mai 1944 a hérité en tout et pour tout deux enveloppes de notes.

Nous nous sommes donc mis en campagne, guidés par les fichiers de M. Werner Bourquin, archiviste municipal et conservateur

du Musée Schwab, de Bienne, par ceux du Dr Olivier Clottu, médecin à Saint-Blaise et par les 500,000 fiches du président soussigné.

Le premier travail, travail de surface, est à peu de chose près, terminé. Il consistait à dresser une liste alphabétique de tous les patronymes du Jura. Nous arrivons à plus de 3000 noms de famille.

Quant au travail de profondeur, il consistait à parcourir nos villes et nos villages, à relever les armoiries, les inscriptions qui ornent nos portes, nos fenêtres, nos églises, nos monuments publics. Il consistait à noter les armes que l'on représentait partout et sur tout : à l'angle gauche supérieur des portraits peints à l'huile, sur les boutons des livrées, sur les dossiers des fauteuils, au bas des cuillers d'argent, sur le pied des calices, des coupes de communion, sur les verrines, les coffres, les gravures, les gonfanons, etc. Ce travail-ci est sur le point d'être terminé aussi.

Reste le dépouillement de nos archives, non seulement des archives de l'ancien Evêché de Bâle, mais encore et surtout de celles de nos communes jurassiennes. Ici encore, le travail avance. Les archives des communes municipales de Bienne, Les Breuleux, Delémont, Porrentruy, Nods; celles des bourgeoisies de Tavannes, Porrentruy, Courtelary, La Neuveville; celles de la paroisse des Breuleux, sont dépouillées aujourd'hui.

Des collections particulières le sont aussi, comme celles de l'Hoirie Kohler, à Porrentruy et à Zurich; de M. le Juge cantonal Florian Imer, à La Neuveville; de M. Joseph Jacot-Guillarmod, à Saint-Blaise; de Mme Witzig et de Mme Engel, à Gléresse; de M. de Bosset, à Neuchâtel; de feu le Dr h. c. Gustave Amweg à Porrentruy; de Mlle Marcelle Brandt, à la Ferrière; du Musée jurassien, à Delémont; du Musée de l'Ecole cantonale de Porrentruy; du Musée de Renan; etc., etc.

L'étude des armoriaux n'a pas été négligée non plus. Nous avons relevé sur fiches la copie du Livre des fiefs nobles de 1441, l'armorial Conrad Schnitt de 1530, l'armorial Wurstisen de 1550 (circa), l'armorial Vischer de 1597 et l'armorial de l'Evêché de 1652.

LA NOUVELLE CONCEPTION

Nous venons de voir ci-dessus le plan de l'ouvrage tel que l'a arrêté l'ancienne commission de l'Armorial le 5 mars 1938. Si cela pouvait se concevoir autrefois, ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'Armorial du Jura sera édité sur le modèle des armoriaux vaudois, neuchâtelois, tessinois et valaisan, c'est-à-dire par ordre alphabétique. Nous savons bien que feu Gustave Amweg trouvait que l'ordre alphabétique avait des inconvénients pour la simple des raisons qu'un évêque ne pouvait côtoyer un roturier. Mais tant pis !

L'Armorial vaudois du Dr D.-L. Galbreath et l'Armorial valaisan nous semblent réaliser la meilleure formule. Notre but est de créer un Armorial et Livre d'or dans lequel on puisse lire l'histoire de toutes nos familles du Jura. A ce titre, l'ouvrage contiendra non seulement les familles qui possèdent une armoirie, mais encore celles qui n'en ont pas.

L'Armorial et Livre d'or du Jura doit éveiller l'orgueil légitime de nos familles bourgeoises comme il doit intéresser les héraldistes de Suisse et de l'étranger. L'ancienne commission voulait faire la part plus belle aux familles nobles de l'Evêché et restreindre par trop celle des familles roturières. Or, les armoiries des princes-évêques de Bâle ont déjà été l'objet de plusieurs publications. (1) Quant à celles des familles nobles pour la plupart alsaciennes et suisses, elles ne méritent nullement une place plus grande que celle qui doit être réservée aux familles bourgeoises. A titre indicatif, donnons le schème d'une notice :

Nom de la famille. Les origines. Anciennes orthographes. Etymologie si c'est possible.

Les premières mentions dans le pays ou la date d'établissement.

Les premiers personnages. Les personnalités marquantes. Rôles joués dans l'administration, l'église, la vie militaire, les lettres, les sciences, les arts.

Les armoiries avec leurs variantes s'il y en a.

Les sources.

LE PLAN FINANCIER

Malheureusement — vous connaissez l'adage — on ne peut faire d'omelettes sans casser des œufs. Voici donc le rapport présenté au Comité central de l'Emulation le 19 mai 1948.

«Par votre lettre du 12 février 1948, vous me demandiez de bien vouloir vous fournir un projet financier de la publication de l'Armorial du Jura. Or, vous savez, mieux que moi-même, combien il est difficile, à priori, de donner des précisions à ce sujet. Cependant, eu égard aux expériences faites par les auteurs des armoriaux vaudois, neuchâtelois, tessinois et valaisans, je puis vous établir le plan financier que voici :

(1) Louis Vautre, Histoire des Evêques de Bâle, 2 vol. Einsiedeln 1884-1886 et Les Princes-Evêques de Bâle de 1575 à 1828, édité et imprimé par la Lithographie jurassienne C. Frossard, Porrentruy 1944.

1. **Fonds nécessaires aux recherches** (frais de voyages, débours, photos des documents épigraphiques, artistiques, des sceaux, des manuscrits, en un mot frais effectifs). Il a été dépensé jusqu'à ce jour une somme de 10,752.64 Fr. (Cf. mes rapports adressés au président central). Cette somme porte sur trois années de travail. Pour mener à chef notre armorial, il faut compter encore sur une somme de 12 à 15,000.— Fr. environ. Les recherches de l'Armorial et Livre d'or du Jura reviendraient donc à la somme de 20 à 25,000.— francs.

On sera tenté de croire que cette dépense est exagérée. Il n'en est rien, car les exemples sont là pour le démontrer.

Selon la déclaration du Dr D.-L. Galbreath, l'auteur de l'Armorial vaudois nous écrit ce qui suit, en date du 2 avril 1948: Frais de recherches, etc. Je n'ai jamais gardé la moindre note. J'ai dépensé pendant quinze ans, environ 3 à 5000.— Fr. par an, dont probablement la moitié ou les deux tiers pour l'Armorial vaudois». La publication du Dr Galbreath étant un modèle, on peut très bien songer à une dépense de 30 à 35,000.— Fr. au moins.

Les auteurs de l'Armorial neuchâtelois ont découvert un éditeur très compréhensif. Dans ces conditions, ils n'ont présenté qu'une facture de 3000 Fr. pour leurs frais de recherches. Il en est de même de l'Armorial tessinois où M. Liénard s'est fait payer une note de 4800.— Fr. Par contre, les frais de recherches de l'Armorial valaisan se sont élevés à 20,000.— Fr. selon la déclaration de la Maison Orell et Füssli, à Zurich.

La somme proposée pour les recherches de l'Armorial et Livre d'or du Jura n'est donc pas excessive.

2. **Travaux de préparation.** Il nous faut compter sur un montant de 10,000.— Fr. Ce montant est justifié par les expériences des publications mentionnées. Ainsi, l'Armorial vaudois a versé 6000.— Fr. au dessinateur, le tessinois 5750.— Fr., le valaisan 10,000.— Fr.

3. **Publication et clichés.** Voici les frais d'impression et de clichés des armoriaux suivants :

| | |
|--|--------------|
| Le Vaudois: 2 volumes 31 x 22 $\frac{1}{2}$ cm., édité en 1934-1936, 754 pages, 3562 clichés dont 1120 en couleur sur 56 planches, frais d'impression et clichés | 50,000.— Fr. |
| Le Neuchâtelois: 2 volumes 31 x 22 $\frac{1}{2}$ cm., édité en 1939- 1944, 636 pages, 2467 clichés en couleur et en noir dans le texte, frais d'impression et clichés | 60,000.— Fr. |

Le Tessinois: 1 volume 31 x 22 $\frac{1}{2}$ cm., édité en 1945, 517 pages, 1628 clichés dont 580 en couleur sur 29 planches

frais d'impression et clichés 37,135.— Fr.

Le Valaisan: 1 volume 31 x 22 $\frac{1}{2}$ cm., édité en 1946, 304 pages, 1700 clichés dont 1200 en couleur,

frais d'impression et clichés 60,000.— Fr.

Si l'Armorial et Livre d'or des familles du Jura est publié sur le modèle de l'Armorial neuchâtelois, les frais d'impression seraient, suivant la confirmation du directeur de la Baconnière reçue le 15 avril 1948, de 70,000.— Fr. pour 400 exemplaires. Mais cette publication avec clichés en noir et en couleur dans le texte est trop onéreuse et il faudrait envisager la publication de l'Armorial jurassien en prenant comme modèle le Vaudois. Les frais d'impression s'élèveraient donc à une somme de 60,000.— Fr. Ajoutons que le Dr Galbreath, rédacteur des AHS et M. Lamunière, président de la dite société, nous prêteraient volontiers des clichés. Relevons aussi que l'Emulation possède déjà une série de clichés que nous pourrions utiliser.

4. **Frais de lancement.** Les frais de lancement sont les frais normaux d'impression d'un prospectus présentatif, d'un fascicule en couleur tiré à la suite des dernières épreuves ou essais, des frais d'emballages, de port. Ce poste a atteint un montant de

4000.— Fr. pour le Vaudois;

2500.— Fr. pour le Neuchâtelois;

3565.— Fr. pour le Tessinois;

4000.— Fr. pour le Valaisan.

Prenons ce dernier chiffre pour l'Armorial du Jura.

Dressons donc la synthèse de ce que nous venons d'analyser. L'Armorial et Livre d'or du Jura contenant l'histoire et les armoiries de plus de 3000 familles bourgeoises, reviendrait à la somme de:

Poste 1 Recherches, etc., 23,000.— Fr.

Poste 2 Préparation 10,000.— Fr.

Poste 3 Impression et clichés 60,000.— Fr.

Poste 4 Lancement 4,000.— Fr.

Ce qui fait en chiffres ronds pr 2 vol. 97,000.— Fr.

A titre de comparaison,

l'Armorial vaudois a coûté 90,000.— Fr. 2 volumes

l'Armorial neuchâtelois a coûté 65,000.— Fr. 2 volumes

l'Armorial tessinois a coûté 52,240.— Fr. 1 volume

l'Armorial valaisan a coûté 94,000.— Fr. 1 volume

L'EXECUTION

Il existe deux façons d'envisager la publication d'un armorial; l'une est incomplète, l'autre complète ou quasi. Si vous vous décidez à publier un armorial incomplet, basé sur les renseignements fantaisistes de charlatans qui s'intitulent héraldistes et qui livrent à leur clientèle jurassienne non seulement des armoiries d'un goût douteux mais inventées de toutes pièces ou empruntées à des familles étrangères en dépit d'une légère brisure (1), votre publication n'est pas sérieuse. Sans doute, les frais de recherches d'un tel travail ne sont pas élevés, mais aucun des membres de notre commission n'en assumera la publication.

Si vous vous décidez à publier un **Armorial et Livre d'or** quasi complet — nul dans ce domaine ne peut prétendre avoir épuisé le sujet — les recherches sont longues et, partant, coûtent davantage.

Pour le moment, nous sommes encore à la période des recherches. Etant donné les heureuses découvertes que nous enregistrons tous les jours, nous ne pouvons nous résigner à publier l'**Armorial et Livre d'or du Jura** qu'après épuisement du filon.

Ah ! s'il ne fallait faire que cela ! si les occupations journalières ne nous retenaient point ! Mais vous pouvez facilement vous rendre compte à présent combien il reste de temps libre aux membres de notre comité qui édifient un nouveau monument de l'histoire du Jura.

Le délai ? Que dire ? Cela dépend du temps dont nous disposons. Comme nous voulons une œuvre historique de première valeur, basée sur les documents, il faut nous accorder encore cinq années au moins pour terminer nos investigations et commencer le travail de rédaction.

CONCLUSION

Voilà ce que nous avons accompli en l'espace de quatre années. Notre tâche est redoutable, nous le savons parfaitement. Nous sommes toutefois animés d'un même enthousiasme. Nous aimons plus que jamais ces reliques du passé jurassien et nous éprouvons de l'affection pour les vieux parchemins poussiéreux et jaunis. Notre équipe, comme vous le voyez, travaille merveilleusement bien. Mais son travail, elle l'effectue de façon bénévole et complètement désintéressée.

(1) C'est le cas, par exemple, des armoiries de la famille Sunier, de Nods, empruntées à un certain monsieur Suner des Iles Baléares !

Nous désirons éviter tout reproche. A cet effet, nous prions les personnes qui possèdent des sceaux, dessins et peintures armoriés de bien vouloir les signaler aux président et secrétaire soussignés.

Pour terminer, disons qu'avec l'aide financière de l'**Emulation**, de **Pro Jura** et de l'**ADIJ**, vous aurez la joie de mieux connaître vos familles en feuilletant, dans quelques années, l'**Armorial et Livre d'or du Jura**.

Au nom de la Commission :

Le président,
Dr André RAIS.

Le secrétaire,
Dr Olivier CLOTTU.